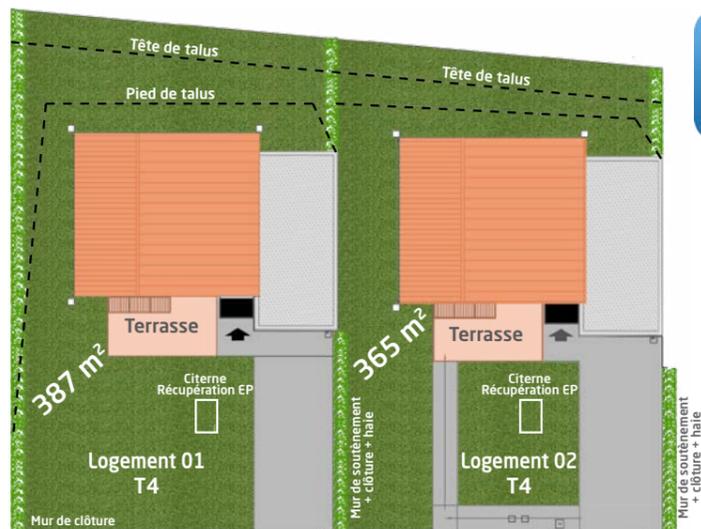


Plan masse

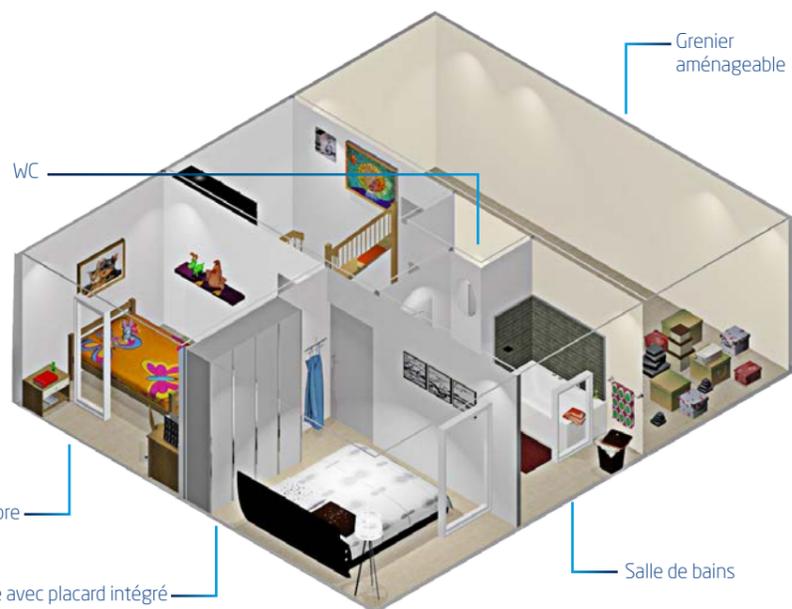
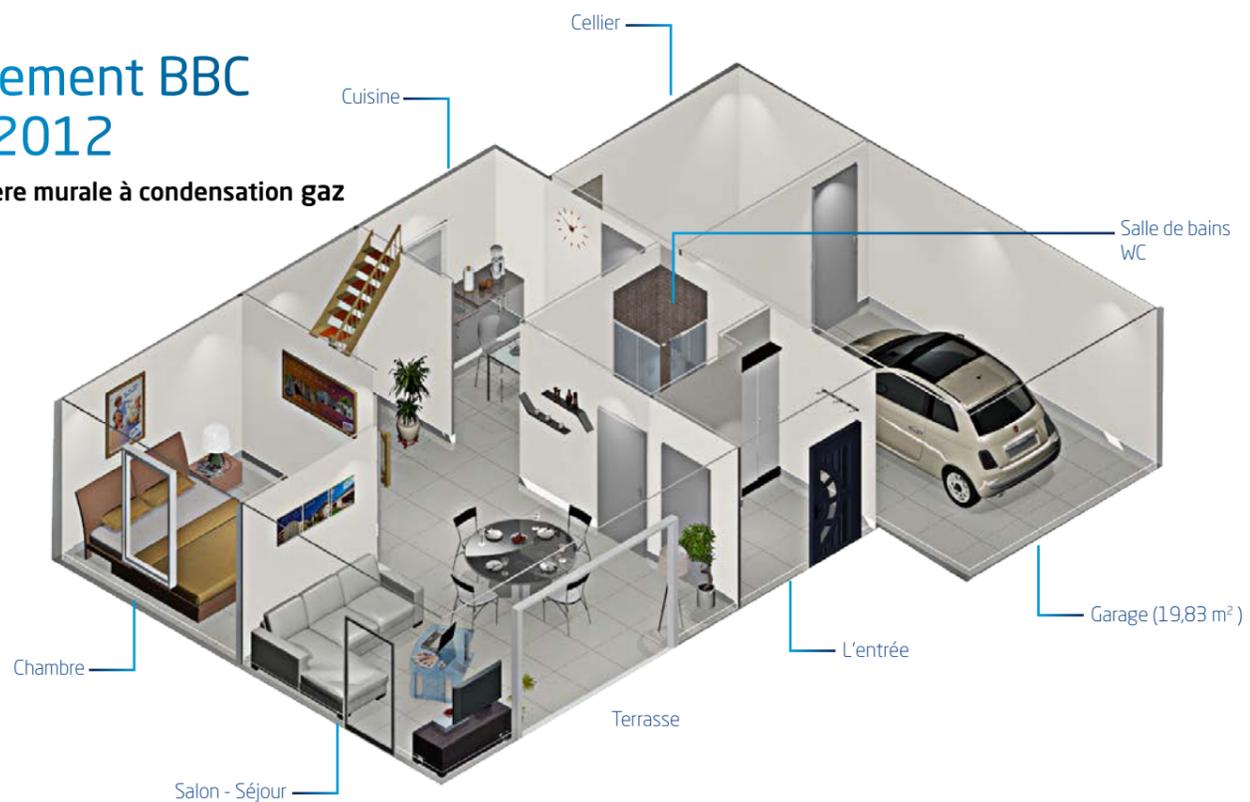
Surface habitable
94, 21 m²



www.slh-habitat.fr
Rubrique offre
location/accession
(visite virtuelle d'un logement)

Logement BBC RT 2012

Chaudière murale à condensation gaz



slh
Sèvre Loire Habitat
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CHOLETAIS

34 rue de Saint Christophe
CS 32144 - 49321 Cholet Cedex
Tél. : 02 41 75 25 25 - E-mail : oph@slh-habitat.fr

slh-habitat.fr

Document non contractuel - Direction Communication Sèvre Loire Habitat - Juillet 2017 - Crédit photos : SLH - Cabinet Jean-Luc Guineberteau - Cholet - (Plans 3D et images de synthèse non contractuels)



Le Hameau de la Fontaine

Location-Accession

2 logements individuels
de type IV

slh
Sèvre Loire Habitat
L'HABITAT À DIMENSION HUMAINE

La location Accession

Le Hameau de la Fontaine

La location-accession est destinée aux ménages aux revenus modestes. Elle permet d'accéder à la propriété sur une longue durée (de 25 à 30 ans), de façon sécurisée en étant accompagné et parrainé par Sèvre Loire Habitat tant sur le plan juridique que financier.

Les bénéficiaires

Vos revenus ne doivent pas dépasser les plafonds de ressources ci-dessous :

Nombre de personnes	Plafonds de ressources annuelles 2016 sur les revenus 2017 (revenu fiscal de référence)
1	23 878 €
2	31 841 €
3	36 831 €
4	40 812 €
5 et plus	44 782 €



A proximité de Cholet sur la commune de Beaupréau en Mauges, commune de Jallais concilie dynamisme et qualité de vie

LA LOCATION AVEC OPTION SE DÉROULE EN DEUX TEMPS

Pendant la location

Au cours de la période locative (entre 12 et 24 mois), vous versez une redevance qui se décompose en deux parties :

Part locative	600 €
Part acquisitive (épargne)	220 €
TOTAL redevance	820 € *

* Valeur estimée

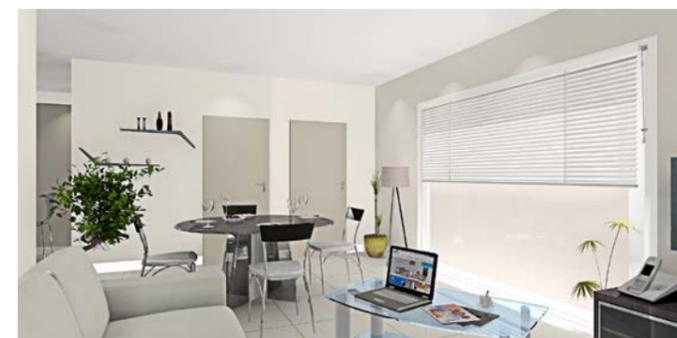
Au moment de l'achat

A la fin du contrat de location-accession, 3 hypothèses s'offrent à vous :

- > **La levée d'option** vous permet d'acheter votre logement et entraîne le transfert de propriété.
- > **La non-levée d'option** au terme du contrat de location, vous devrez libérer le logement et nous vous ferons 3 propositions de relogement.
- > **La résiliation du contrat** sans proposition de relogement.

Dans les deux derniers cas, vous récupérez alors les sommes versées au titre de l'épargne*.

* sous conditions



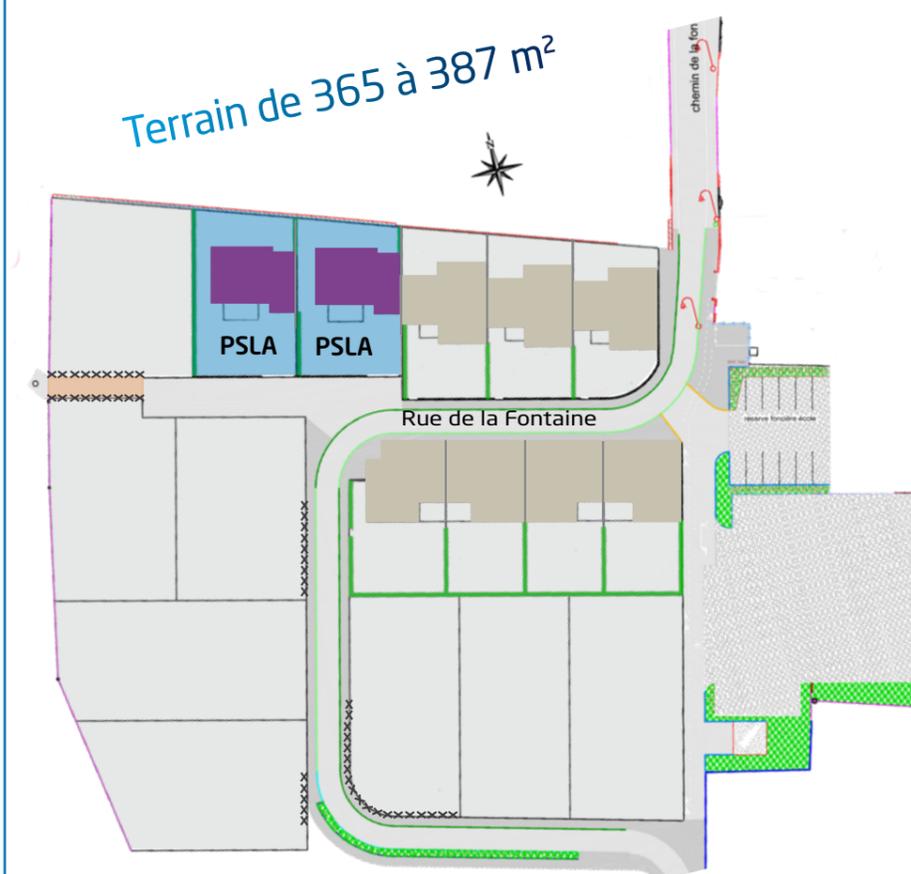
Prix de vente à partir de **157 000 €** net vendeur

Une sécurisation pendant la phase locative

- > **Une période pour tester votre capacité à accéder.** Elle vous permettra de vous constituer un apport personnel tout en occupant le logement. Cette somme sera bloquée sur un compte Sèvre Loire Habitat et pourra servir notamment à payer les frais de notaire.

Les avantages financiers

- > Aucun appel de fonds pendant la durée des travaux.
- > TVA au taux réduit à 5,5 %.
- > Exonération pendant 15 ans de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties à partir de la construction du logement.
- > Engagement de notre partenaire financier le Crédit Agricole lors de la réservation.
- > Le PSLA sécurise votre parcours avec les garanties de rachat, de relogement et de revente. Les frais de notaire sont réduits.



Service Commercial : Mme Ledebt Nicole
Tél. : 02 41 75 25 38
nicole.ledebt@slh-habitat.fr